

ÉGUZON-CHANTÔME

Bulletin municipal



ÉDITO

La défense du commerce local et des activités économiques a été un choix volontaire du mandat actuel. Cela est apparu comme une nécessité. Tout le contexte de travail a été construit en complémentarité avec cet objectif : inscription de la commune dans la démarche « Petites villes de demain » avec son Opération de revitalisation du territoire notamment en ce qui concerne le Centre bourg (ORT) ainsi que l'intégration en cours dans le cadre de l'OPAH-RU (logements en centre ville) . La Communauté de Communes Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse a créé un poste de manager de commerce occupé par Lucie Pattinez-Chailloux, avec

qui nous travaillons régulièrement. Déjà, la municipalité précédente avait mis en place une politique d'acquisition de boutiques dont l'avenir était incertain voire menacé. La suite s'imposait : faire vivre le commerce existant et essayer d'en installer de nouveaux.

Il faut savoir que pour un porteur ou une porteuse de projet, monter un dossier d'ouverture de commerce ou d'artisanat est lourd car les démarches sont nombreuses et parfois rebutantes. La municipalité s'est donc engagée dans cet accompagnement en facilitant notamment les prises de contact avec les acteurs importants : manager de commerce, Indre

Initiative, Chambre des Métiers, Région Centre-Val de Loire. Il faut saluer leur rôle d'accompagnement dans ces projets.

Le maintien du potentiel commercial et artisanal dans un village est primordial surtout pour un Village Étape. Les villages où les magasins ferment ont du mal à maintenir les autres services. Aujourd'hui les équilibres sont fragiles pour chaque commerce, pour chaque municipalité. C'est la force de la mutualisation et du réseau qui participera à la force du territoire.

Le Maire,
Jean-Paul THIBAUDEAU

2025 : les priorités de la municipalité



LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le conseil municipal a adopté les budgets primitifs 2025 qui s'équilibrent ainsi en dépenses et en recettes :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	2.265.100,00 €	1.971.702,37 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	254.782,00 €	243.356,87 €
BUDGET CAMPING	157.818,00€	33.111,99 €
BUDGET VVF	52.194,00 €	47.967,26 €

ZOOM SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Parmi les priorités du budget d'investissement 2025 adopté par le conseil municipal figure la deuxième tranche des travaux dans l'ancienne gendarmerie, place de la République. Il s'agit d'aménager la halle commerciale au rez-de-chaussée pour qu'elle réponde aux normes d'un marché couvert, et de réaliser à l'étage l'espace de coworking ainsi qu'un studio. Cette tranche, estimée à 330 000 €, sera financée avec l'aide de l'État (120 508,18 € au titre de la DETR), de la région (70 281,14 € au titre du CRST) et du département (40 000 € au titre du Fonds patrimoine).

Le budget prévoit également l'achèvement des travaux d'étanchéification (estimés à 15 000 €) de la façade vitrée de l'école afin de supprimer les infiltrations résiduelles. La commune a par ailleurs obtenu le soutien de l'État, par le biais du Fonds Vert, afin d'engager dès la fin de cette année les travaux projetés pour améliorer la performance énergétique du bâtiment le plus ancien de l'école.

La bibliothèque communale sera quant à elle réhabilitée, et son mobilier changé, dès cette année à l'issue des travaux en cours d'achèvement, dont le montant global de 230 307 € est en partie financé par l'État (105 939 € au titre de la DRAC) et le Département (78 104 € au titre du Fonds d'Action Rurale et du Fonds Bibliothèque). Parallèlement, une enveloppe de travaux de 20 000 € a été adoptée pour améliorer le confort thermique dans l'autre partie du bâtiment rue Jules Ferry où est implanté le centre de loisirs en installant un chauffage réversible et une ventilation hygiénique des locaux. La CAF participe au financement de ces travaux à hauteur de 9 955,84 €. Dans le domaine de l'Enfance toujours, de nouveaux volets ont été posés au local de la MAM (montant : 12 700 €).

Enfin, la municipalité poursuit son effort pour doter ses services du matériel nécessaire au bon entretien des locaux (remplacement de l'autolaveuse pour 3800 €), des espaces verts (remplacement de la tondeuse pour 2510 €) et de la voirie (acquisition d'une brosse de désherbage pour 10 200 € et reprise en occasion de la balayeuse de la CDC pour 3 000 €). La végétalisation et la réfection des allées du cimetière, engagées dans la troisième section du cimetière d'Éguzon en 2024, se poursuivront à l'automne 2025 dans les autres sections, ainsi qu'à Chantôme.



● Les pompiers de l'Indre ont besoin de volontaires : pourquoi pas vous ?

Votre commune est défendue par des sapeurs-pompiers volontaires. Ce sont des femmes et des hommes comme vous qui ont une activité professionnelle, une vie de famille, une vie sociale (club de sport, animation culturelle, ...) et qui consacrent une partie de leur temps à l'activité opérationnelle.

Ce sont des gens ordinaires qui font ensemble des choses extraordinaires !

Les secours dépendent aussi de votre engagement, si nous ne recrutons pas urgemment, nous risquons collectivement de mettre en péril les secours sur notre territoire. L'activité principale des sapeurs-pompiers est le Secours et les Soins d'Urgences Aux Personnes (80% de nos interventions). Pour pratiquer cette mission nul besoin d'être jeune ou un athlète. Nous ne vous demandons pas une aptitude sportive, mais une aptitude médicale qui sera validée lors d'une visite chez un médecin de sapeurs-pompiers. Donc, même si vous avez plus de 50 ans, et que vous êtes en bonne santé, vous êtes apte à devenir sapeur-pompier au moins pour les interventions de secours aux personnes. Dans les médias seules les interventions extraordinaires sont relayées et donnent l'image que les sapeurs-pompiers sont plutôt jeunes et sportifs. Je vous invite à observer les sapeurs-pompiers de la caserne qui vous défendent, et vous remarquerez que ces femmes et ces hommes sont tous différents, mais une valeur commune les anime, vous porter secours. Alors n'hésitez pas à taper à la porte de la caserne la plus proche de chez vous, vous y serez bien accueilli, les sapeurs-pompiers vous expliqueront notamment ce que vous avez à y gagner : une vie associative avec votre famille avec l'amicale de la caserne, de la cohésion grâce aux activités (formations, interventions ...).

De plus, lors des formations, et des interventions vous serez indemnisé modestement, mais ça pourra contribuer à améliorer votre quotidien : loisirs, sorties culturelles, ... Une fois formé, vos compétences de sapeur-pompier vous serviront à la caserne, mais aussi en famille, au travail, dans vos activités, ...

Alors si vous avez entre 16 et 67 ans et que vous êtes motivé, venez nous rencontrer dans la caserne dont vous dépendez. Cette campagne de recrutement est menée car en journée pas assez de sapeurs-pompiers volontaires sont disponibles pour partir en intervention. La conséquence directe est la mobilisation d'une autre caserne plus éloignée et donc qui allonge les délais d'interventions au détriment des victimes.

Vous êtes des citoyens avec des droits mais aussi des devoirs. Vous avez le pouvoir de servir votre territoire, car cette décision vous appartient à vous seul.

Rejoignez-nous et donnez encore plus de sens à votre vie !



Vous avez un nid de guêpes ou de frelons ... comment faire?

Remarque : Les guêpes sont importantes pour notre écosystème. Si le nid est suffisamment loin de votre habitation et qu'il ne constitue pas une menace directe pour vous et vos proches, n'envisagez pas de le détruire.

Si vous estimez, à priori, que le nid d'insectes constitue une menace : composez le 18

1^{er} cas : la demande est effectivement considérée comme urgente par l'opérateur, les sapeurs-pompiers interviendront (si l'urgence n'est pas constatée par les intervenants sur place, l'intervention sera facturée).

2^{ème} cas : La demande n'est pas considérée comme urgente par l'opérateur. Il s'agit donc d'une mission relevant des entreprises privées spécialisées dans ce domaine

Retrouver la liste des prestataires sur le site du SDIS 36

● Pavillon Bleu : pour 2025, une plage plus accessible

En 2025, notre commune renouvelle son Pavillon Bleu ! Seules 182 communes en France (dont 2 en Région Centre-Val de Loire) ont été distinguées cette année en recevant ce label qui récompense les efforts mis en œuvre par les collectivités en faveur d'un tourisme durable. Pour l'obtenir et le conserver chaque année, il faut répondre à près de 50 critères pour protéger les écosystèmes et la santé : gestion des déchets et de l'eau, propreté de l'eau de baignade, mobilité douce, éducation à l'environnement... Cette année, afin d'améliorer l'accessibilité de la plage de Chambon, la commune fait l'acquisition d'un siège flottant qui permet aux personnes à mobilité réduite de se baigner. Il sera mis à disposition gratuitement pendant la saison à tous ceux qui en ont besoin. Par ailleurs, de nouveaux sanitaires publics ont été réalisés par les employés municipaux afin d'améliorer l'accueil des usagers de la plage.



● Du nouveau côté commerces

Parce qu'il est essentiel pour notre village de garder ses commerces ouverts, il nous semble important de les mettre régulièrement en avant dans ce bulletin.

Alors n'hésitez pas à pousser leur porte pour vous informer de toute nouvelle installation ou autre changement les concernant.

«**Les ateliers d'Eglantine**», notre fleuriste, repris par Céline SAMSON et David MARTINS.

Attention, la boutique est maintenant fermée le lundi.

Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le dimanche de 9h à 12h30.

Service Interflora et livraisons possibles.

Contact : 02 54 47 47 01 ou www.lesateliersdegilantine.com



Du nouveau à la **Boutik made in Berry** :

De nouveaux artisans ont rejoint la boutique.

« Au bois joli de Glenn » vous propose des objets en bois gravés et personnalisables.

Negel'Art présente également ses créations en mosaïque.

La micro-brasserie « La Vernusse » propose une variété de bières artisanales.

Claire Wess vous fera frissonner grâce à ses romans policiers dont l'action se déroule dans la Creuse.

● Au Potager Fruité Éguzonnais : une passion pour la terre qui traverse les

Dans la famille Vilaire, la passion pour la terre se cultive de père en fils et fille. Ils sont tombés dedans quand ils étaient petits ! Plants, fruits, légumes, aromatiques, ils sont intarissables sur le sujet. C'est donc naturellement que Jérémy et Amandine ont repris l'exploitation familiale au départ en retraite de Jean-François en janvier 2025. L'entreprise, créée en mai 2007, vient de fêter ses 18 ans. Jérémy et Amandine se sont associés en EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée). Premier challenge : faire face aux nombreuses démarches administratives pour reprendre l'exploitation à leur compte. L'entreprise a même dû cesser son activité pendant une période imposée pour que la reprise soit officielle ! Chez les Vilaire, pas de produits phyto à gogo ! « Les labels Bio ou HVE (haute valeur environnementale) sont très contraignants », nous confie Amandine mais cela ne nous empêche pas de pratiquer une agriculture raisonnée. On utilise des produits phyto en quantité très limitée et uniquement quand c'est nécessaire.



« C'est un métier où on est tributaire du temps. L'année dernière a été très compliquée car le printemps pluvieux a empêché ou détruit beaucoup des plantations. On ne sait jamais à quoi s'attendre ! »

Mais ils sont producteurs et fiers de l'être. « Je ne veux vendre que ce que je produis » nous confie Amandine. Malgré tout, cela ne les empêche pas de continuer à transmettre leur passion. Un apprenti les aide dans cette tâche. Il faut dire que ce n'est pas un métier facile. Alors, on innove : portes ouvertes en juin ; ateliers à l'exploitation en avril, mai et octobre ; marchés bien sûr et vente directe sur l'exploitation.

Notre prochain projet, c'est la création d'un nouveau laboratoire qui permettra la transformation de certains produits et évitera ainsi les pertes. Les ventes sur les marchés sont trop fluctuantes et si on ne veut pas jeter notre marchandise, il faut la transformer en conserves (coulis, ratatouille, soupes, etc.).»

Où retrouver les produits de l'exploitation ?

- En vente directe à l'exploitation : Tel : 02 54 47 48 10. Le mardi de 15h à 18h, les mercredis et jeudis de 8h à 12h et de 15h à 18h, le samedi de 9h à 18h sans interruption.

En mai, ouverture également le vendredi de 8h à 12h et de 15h à 18h.

- A la Boutik made in Berry conserve en rayon et paniers de légumes tous les vendredis

- Au panier berrichon

- Sur les marchés : Le mardi à Crozant, le mercredi à Eguzon-Chantôme

- Sur le marché de producteurs de pays à Eguzon-Chantôme, les vendredis de 17h à 20h en juillet et août.

Toutes l'actualité est disponible sur la page Facebook : Au potager fruité éguzonnais.



● Le musée

L'exposition « Roman-Peinture » s'est déroulée au Musée de mars à fin avril. Les œuvres de Michel Lebrun-Franzaroli, en lien avec les paysages de la Vallée des peintres, ont séduit de nombreux visiteurs.

Cet été, le Musée de la Vallée de la Creuse propose de découvrir le parcours exceptionnel d'Armand Guillaumin, à travers une exposition thématique et chronologique. Guillaumin naît en 1841. Il fréquente l'Académie Suisse à partir de 1861. Dans ce lieu qui attire les artistes en quête de liberté, il fait la connaissance de Cézanne et Pissarro. Ensemble, ils participent à la première exposition impressionniste de 1874. Le mouvement est lancé. Employé au Service Vicinal de la ville de Paris, il jongle courageusement entre travail et peinture pendant plus de vingt ans. En 1891, un heureux hasard fait de lui le gagnant au tirage d'une obligation à lots du Crédit Foncier. Grâce à la somme remportée (100 000 FF), il se consacre enfin à la peinture à plein temps. Cette époque est marquée par les séjours en bord de mer, ainsi qu'à Crozant qu'il découvre en 1893. Libéré des considérations marchandes, sa peinture évolue et annonce l'arrivée du postimpressionnisme. L'exposition s'appuie sur les prêts de musées prestigieux (Musée Carnavalet, Petit-Palais de Genève, Musée du Petit-Palais de Paris, MuMa du Havre, Fondation Bemberg...). « Armand Guillaumin, un maître dans la grande aventure impressionniste » est certainement l'exposition la plus ambitieuse mise en place par le Musée de la Vallée de la Creuse.



● Retour sur la Fête de la musique et les métiers

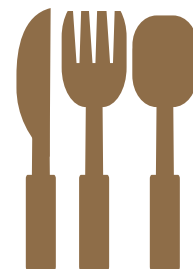
Les 21 et 22 juin a eu lieu le week-end des métiers d'art, des arts du feu et du terroir. Malgré une chaleur écrasante, environ 25 exposants (artisans ou producteurs) ont pu proposer leurs créations ou produits du terroir. A l'initiative de Jean-Christophe et Valérie ALLIO (domaine de gîtes du Nord au Sud), l'actrice Sylvie MALYS a accepté d'être la marraine de l'événement. Elle a fait découvrir aux visiteurs ses sculptures mais aussi son dernier livre, qui mêle art et gastronomie, avec des recettes de grands chefs. Côté gastronomie, nos amis de l'institut culinaire de Paris étaient présents pour faire déguster leurs préparations. Dommage que la chaleur ait refroidi l'envie de sortir des visiteurs !



Le samedi 21 juin, c'était aussi la fête de la musique à Eguzon-Chantôme. A l'initiative de l'association des commerçants, TAE (Tous Autour d'Éguzon), nous avons retrouvé l'esprit de la première fête de la musique. La scène ouverte a permis à plusieurs de se produire devant un public. Parmi eux, une compositrice qui débute et vient d'enregistrer ses premiers titres, disponibles sur toutes les plateformes de musique en ligne. La Banda a pris le relais à 17h et a fini sa prestation par un défilé jusqu'à la caserne, où avait lieu le bal des pompiers. Il y avait de l'animation ce week-end !



● Où manger cet été à Eguzon-Chantôme ?



Vous l'avez sans doute remarqué, il y a eu des changements ces derniers temps au niveau des restaurants.

Les occasions ne manquent pas de manger à l'extérieur. Sur le pouce ou en prenant le temps, pour les anniversaires, anniversaires de mariage, dîners en amoureux, repas de famille ou simplement pour le plaisir, voici la liste des endroits où vous pourrez vous restaurer à Eguzon-Chantôme.

Nom/Adresse	Ouverture	Contact
AZUL 16 rue Camille Toussaint	Ouvert les lundis, mardis, jeudi, vendredi et samedi de 11h à 14h et de 18h à 22h. Juillet et août, ouvert 7j/7, mêmes horaires.	06.36.07.45.89 Azul Eguzon
BLUE BERRY CAFE Route du pont noyé	De Pâques à début novembre ouvert du mercredi au dimanche de 9h à 21h Juillet et août, ouvert 7j/7 de 9h à 21h	07.49.34.49.06 Blue-Berry-Cafe
CHEZ AURORE 21 rue Camille Toussaint	Ouvert de 11h à 14h45 et de 18h à 21h tous les jours sauf le dimanche et le lundi soir. Juillet et Août, ouvert tous les jours aux mêmes horaires.	02.54.47.27.54 Pizzeria-chef-aurore
HOTEL DE FRANCE 6 place de la République	Juin à septembre Ouvert 7j/7 à partir de 10h. Service à partir de 12h pour le midi et à partir de 19h le soir.	06.81.91.12.14 Hôtel-De-France-Eguzon
L'EXPRESSO 7 Place de la République	Pour la restauration, ouvert d'avril à début novembre, du mardi au samedi de 12h à 13h30.	02.54.47.36.14 LexpressoEguzon
LA PLAGE BY GUILLEMIN 4 chemin de la plage	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, dimanche de 10h à minuit. Service repas de 12h à 14h et de 19h à 22h Le vendredi et le samedi de 10h à 2h du matin, mêmes horaires de service Ouvert du 28 juin au 31 août, 7j/7	09.83.49.54.86 La-Plage-By-Guillemin
LE COTTAGE 1 Les Gonnins	Ouvert tous les jours de 11h45 à 14h30 et de 19h à 22h30. Fin du service à 20h30. Fin du service à 21h30 en juillet et août.	02.54.47.24.96 Le Cottage Restaurant
LES JU'S 9 rue Jules Ferry	Ouvert du mercredi au vendredi de 10h à 15h et de 17h30 à 22h. Fin de service à 14h30 pour le midi et à 21h pour le soir. Les samedis et dimanche ouvert non stop de 10h à 22h. En saison estivale, Ouvert du mardi au dimanche, mêmes horaires.	06.98.72.47.52 Les Ju's
SNACK du camping SUN VALLEY 1 rue Yves Choplin	Ouvert de début juin à fin septembre, tous les soirs sauf le lundi, de 19h à 23h	02.54.47.44.85 campingvalleedelacreuse
WOODSTOCK Pont des Piles	Ouvert du lundi au dimanche de 12h à 14h et de 19h à 21h sauf le mardi soir et le mercredi toute la journée (fermeture). Dimanche : ouverture jusqu'à 15h le midi. Animations régulières (danse, karaoké...)	02.54.47.43.33 Woodstock 36

● Des nouvelles de notre étang communal



L'ouverture avec son traditionnel lâché de truites a été un succès : une trentaine de pêcheurs était au rendez-vous !

Par la suite, nous avons constaté une surmortalité chez les carpes, probablement due à la surpopulation et aux changements inhabituels de

température de l'eau. Ce phénomène semble à présent terminé. Nous invitons cependant les pêcheurs à relâcher toutes les carpes prises dans l'étang afin de ne pas contribuer à propager l'épidémie dans d'autres points d'eau et de préserver la souche restante de votre étang. L'empoisonnement sera renforcé avec d'autres espèces pour l'année 2025.

● Lancement d'une procédure de reprise de concessions au cimetière de Chantôme

La municipalité engage cette année une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon dans le cimetière de Chantôme. Il s'agit d'une procédure longue qui permet à d'éventuels héritiers dont nous n'aurions pas connaissance de se manifester avant que la reprise proprement dite ne soit prononcée. Toutes les informations relatives à cette procédure et aux concessions concernées sont disponibles, par voie d'affiche, à la mairie et à l'entrée du cimetière, où un panneau d'affichage a été installé à cet effet.

AGENDA 2ND SEMESTRE 2025



Vendredis Juillet & Août..Marchés des Producteurs de 5-6/07/2025 Ski de vitesse

14/07/2025..... Fête Nationale, brocante, concert, feu d'artifice

20/07/2025..... Fête du Lac

23/07/2025..... Don du sang

27/07/2025..... Festival de rue

15/08/2025..... Brocante - OTSI

19/08/2025..... Course cycliste-Triangle Sud Berry

07-08/09/2025 .. Cinémobile

20/09/2025..... Foire de Chantôme

05-06/10/2025 .. Cinémobile

03/10/2025..... Course cycliste-Bol d'Or

29/10/2025..... Don du sang

31/10 &

1-2/11/2025 Fête de la Châtaigne

02-03/11/2025 .. Cinémobile

06/12/2025..... Marché de Noël

07-08/12/2025 .. Cinémobile

Un mensuel des manifestations est disponible à l'Office de Tourisme.

Renseignements : Tél : 02 54 47 43 69



RAPPEL

Pour l'entretien des monuments funéraires, nous rappelons qu'il est strictement interdit d'utiliser des produits d'entretien ménager type eau de javel (ou autre), sous peine de poursuites. L'emploi de ces produits nuit à l'environnement et compromet l'engazonnement en cours du cimetière.

NOCIF



**EAU
DE JAVEL**

